

Les tarifs sont établis chaque année par le Conseil d'Administration de l'OGEC Saint-Bruno pour la totalité de l'année scolaire.

CONTRIBUTION FAMILIALE OBLIGATOIRE et COTISATION VOLONTAIRE à l'A.P.E.L.

La contribution familiale comprend notamment les dépenses liées au patrimoine immobilier de l'établissement, les cotisations aux structures et services de l'Enseignement Catholique, les frais d'assurance scolaire, les dépenses liées à la spécificité et au caractère propre de l'établissement.

Revenu Fiscal de référence du foyer		Maternelle et élémentaire Tarif annuel/enfant	Collège Tarif annuel/enfant	Cotisation annuelle à l'A.P.E.L. (une par famille)
A	Jusqu'à 26 500 €	599 €	650 €	21 €
B	26 501 € à 42 000 €	722 €	809 €	
C	42 001 € à 62 000 €	900 €	1034 €	
D	62 001 € à 91 500 €	1125 €	1250 €	
E	91 501 € à 122 000 €	1270 €	1398 €	
F	+ de 122 000 €	1435 €	1564 €	

Justificatif obligatoire à fournir : avis d'imposition ou de non-imposition

Réductions sur la contribution :

- 2 enfants inscrits à St Bruno = - 10%
- 3 enfants inscrits à St Bruno = - 22%
- 4 enfants et plus inscrits à St Bruno = - 25%

Pour les enfants inscrits en maternelle et élémentaire :

Adresse du domicile à Evian : - 85 €/an/par enfant

RESTAURATION :

Le prix du repas inclut le coût des denrées, mais aussi les frais de personnel d'encadrement, les fluides, l'entretien et l'amortissement du matériel et des locaux.

	Maternelle, élémentaire et collège
Demi-pension 4 jours	1146 €/an
Demi-pension 3 jours	880,50 €/an
Demi-pension 2 jours	598 €/an
Demi-pension 1 jour	312,5 €/an
Ticket exceptionnel à l'unité	10,20 €
Carnet de 10 tickets	97,50 €

ÉTUDE ou GARDERIE (de 16h30 à 18h00) :

Maternelle / Élémentaire / Secondaire : 499€ à l'année (3-4 jours fixes/semaine) / 250€ à l'année (1-2 jours fixes/semaine)

Possibilité d'acheter des tickets : 6,90€ l'unité soit 69€ le carnet de 10

Service gratuit : garderie / surveillance de 7h45 à 8h10.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES FACTURÉS :

- ❖ **Maternelle :** Forfait éveil (goûters, spectacles, sorties pédagogiques...) : 60 €/année
- ❖ **Elémentaire (CP au CM2) :** Forfait pédagogique (spectacles, interventions, sorties pédagogiques...) : 35 €/année
- ❖ **Collège :**
 - Forfait pédagogique (interventions, sorties pédagogiques...) : 35 €/année
 - Forfait littérature : 30 €/année
 - Forfait technologie (5^e-4^e-3^e) : 12 €/année
- ❖ **Maternelle, élémentaire et collège :**
 - Forfait numérique (acquisition et/ou renouvellement de matériel et ressources pédagogiques numériques) :
Elémentaire : 70 €/année ; Collège : 85 €/année
 - Cahiers de travaux dirigés : variable

Location facultative d'un casier (pour le collège uniquement) : 20 €/année